

## A L'ATTENTION DES COUPLES QUI ONT UN PROJET de MARIAGE DANS LA PAROISSE

\* Être domicilié ou avoir un lien familial dans la paroisse

### \* S'INSCRIRE

- Pas d'inscription par téléphone

- Pour s'inscrire, le couple doit se présenter à l'accueil/permanence de la paroisse 13, rue St Aignan 33450 Saint-Loubès (cf. jours et horaires)

- Au moins 6 mois avant la date prévue pour le mariage

*Attention : pour 2026, clôture des inscriptions fin janvier 2026*

- Inscription validée lorsque les 2 fiancés ont signé la demande de célébration

### \* SE PREPARER

La préparation est obligatoire. Elle se déroule en plusieurs temps :

- en paroisse, au début de l'année civile - 2 groupes : dates – lieu à préciser

- avec Père Patrick FAURIES : R.V individuel

- avec l'un des 2 couples accompagnateurs : accueil/R.V chez eux par petits groupes

- tous les couples sont invités à participer à « la journée diocésaine des fiancés le samedi 7 mars 2026 »

*Attention et à noter :*

\* Pour les couples qui n'auraient pas pu participer à l'une des rencontres en paroisse, *il sera obligatoire de s'inscrire à la journée de rencontre diocésaine des fiancés du samedi 7 mars 2026.*

\* *S'il n'y a pas eu de participation soit à l'un des 2 groupes en paroisse, soit à la journée diocésaine du samedi 7 mars 2026, il conviendra de repousser le mariage en 2027.*

### \* DOCUMENTS A FOURNIR

Extraits de naissance pour mariage 6 mois avant le mariage

-----

*« Bienvenue à la permanence de la Paroisse St Loup de Saint - Loubès où des personnes bénévoles vous y accueilleront.*

*Vous trouverez auprès d'elles toute information pour la préparation de la célébration de votre mariage à l'Église ! »*

Septembre 2025